



DÉFENDRE LE STATUT GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Agents publics notre statut est en danger!

Le gouvernement vient en effet de s'autoriser un nouveau coup de force lors du dernier conseil supérieur de la fonction publique de l'état en imposant, sous la forme d'un projet de loi, l'expérimentation de deux procédures dérogatoires en matière de recrutement.

L'une pour recruter sans concours en catégorie B ; l'autre pour recruter des contractuels, de fait précarisés, sur des emplois permanents pour une durée maximale de 3 ans.

La fédération des services publics CFE-CGC dénonce une attaque en règle sans précédent orchestrée contre notre statut.

Ces derniers mois, les réformes conduites par le gouvernement à l'encontre des agents ont été aussi écrasantes qu'injustes.

L'exécutif remet désormais en cause, sans la moindre considération pour les 5,6 millions d'agents publics, les principes fondateurs mêmes de la fonction publique et au delà, du service public.

Scandalisée par cette posture gouvernementale à la fois inédite, dangereuse et inacceptable, la fédération des services publics CFE CGC alerte officiellement le Vice Président du conseil d'état, garant du statut général de la Fonction Publique!

Fédération des services publics CFE-CGC
Pour défendre nos intérêts et nos métiers